

Professeur invité : Yves-Charles Zarka

I BUT DU COURS

À travers l'examen des différentes conceptions contemporaines de la tolérance, il s'agira de déterminer s'il en est une qui soit le mieux à même de répondre aux questions qui touchent à la coexistence d'individus, de groupes ou de communautés dans les sociétés démocratiques.

Pour bien situer le contexte contemporain de la problématique de la tolérance, nous remonterons dans le temps et nous étudierons les conditions d'émergence du concept moderne de tolérance aux XVI^e et XVII^e siècles. Ce détour historique sera indispensable pour comprendre comment la tolérance, qui devait permettre la coexistence des religions, s'est aujourd'hui déplacée sur des questions culturelles, morales et identitaires.

La question de la tolérance est au cœur des réflexions des penseurs politiques actuels. Nos contemporains ont compris que cette question engageait le principe même de la coexistence de populations différentes et constituait la seule alternative possible à l'exclusion, à la haine et à la violence.

La tolérance est ainsi abordée chez John Rawls, dans sa redéfinition du libéralisme politique, chez Charles Taylor dans la problématisation du multiculturalisme, par Michael Walzer sur le plan international, par Jürgen Habermas, au sujet du rapport des cultures et dans une perspective libérale.

Nous étudierons également le rapport entre tolérance et droits collectifs attribués à des communautés. C'est sur ce point majeur que se fait en effet la grande opposition entre les conceptions libérales pour lesquelles il n'y a de droits démocratiques que rapportés à l'individu et les communautariens qui soutiennent l'attribution de droits collectifs aux collectivités.

II OBJECTIFS

- a) Apprendre à poser en terme adéquat une question :
La tolérance, contrairement ce que l'on croit, n'est pas une question facile. Avant de tenter d'y apporter une réponse, il faut savoir la poser. Le travail réalisé dans le cours à cet égard pourra être reporté sur d'autres interrogations.
- b) Acquérir des connaissances nécessaires sur les différentes conceptions de la tolérance.
- c) S'ouvrir aux grands débats de philosophie politique contemporains.

III CONTENU

1. Examen de la fondation du concept moderne de tolérance chez John Locke et Pierre Bayle et Voltaire.
2. Tolérance, sécularisation et laïcité. Quel rapport y a-t-il entre les trois notions ? Y a-t-il différentes versions de la tolérance.
3. Transfert de la tolérance du contexte religieux au contexte culturel.

4. La notion de tolérance n'est pas seulement morale et politique mais aussi juridique. Les enjeux institutionnels de la tolérance.
5. Les limites de la tolérance : quand la tolérance devient un alibi et sert de masque à des volontés hégémoniques.
6. Multiculturalisme et interculturalisme.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours du professeur et exposés des étudiants sur des thèmes choisis en commun.

V BIBLIOGRAPHIE

Bayle, Supplément au Commentaire philosophique, *Les Fondements philosophiques de la tolérance*, op. cit., vol. III en entier.

De Koninck, Thomas, *De la dignité humaine*, Paris, PUF, 1998.

Kymlicka, Will, *Multicultural Citizenship*, Oxford University Press, Oxford, 1995, traduction française par Patrick Savidan, *La citoyenneté multiculturelle*, Paris, La découverte.

Locke, *Lettre sur la Tolérance*, in *Les Fondements philosophiques de la tolérance*, op. cit., vol. II, p. 181-232.

Rawls, John, *Libéralisme Politique*, traduction Catherine Audard, Paris, PUF, 1995.

Taylor, Charles, *Multiculturalisme : différence et démocratie*, Paris, Aubier, 1994, p. 42-99.

Voltaire, *Traité sur la Tolérance*, Paris, GF.

Zarka, Yves-Charles, *Difficile tolérance*, Paris, PUF, 2004.

Zarka, Yves-Charles, Franck Lessay et John Rogers, *Les Fondements philosophiques de la tolérance*, Paris, PUF, 2002, 3 vol. Cette somme sur la tolérance est indispensable car s'y trouvent tous les textes classiques, mais aussi les déclarations et les traités qui ont marqué l'histoire moderne de la tolérance.

Une bibliographie plus complète sera distribuée pendant les premiers cours.

VI CRITÈRES ET MODES D'ÉVALUATION

Exposé des étudiants : 20 %

Participation aux discussions : 20 %

Compte rendu de livres : 20 %

Dissertation : 40%

Les critères d'évaluation sont la clarté de l'exposition et la pertinence des argumentations.

Échelle de notation :

A+ (95%-100%)

A (90%-94%)

A- (85%-89%)

B+ (80%-84%)

B (76%-79%)

B- (72%-75%)

C+ (68%-71%)

C (64%-67%)

E (-63%)

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté de philosophie et au *Règlement des études*.